

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION PROGRAMME AU BUREAU LOVERS

Les présentes conditions générales d'utilisation du programme AU BUREAU LOVERS (ci-après les « **CGU** ») constituent les principes généraux d'accès et de participation audit programme.

Le programme AU BUREAU LOVERS est géré par la société suivante :

La société **B&C Développement Franchise**, société par actions simplifiées de droit français, au capital de 100.001 euros, ayant son siège social à PARIS (75017), 59 rue de Tocqueville et ayant pour numéro unique d'identification 522 965 268 RCS de Paris.

La société B&C Développement Franchise a mis en place un programme dénommé « AU BUREAU LOVERS » (ci-après le « **Programme AU BUREAU LOVERS** ») dans les restaurants sous enseigne AU BUREAU en France.

Les présentes CGU s'appliquent dès lors qu'un client d'un Restaurant Participant (ci-après le « **Membre** ») a adhéré par l'intermédiaire du compte qu'il a créé sur le site internet aubureau-lovers.fr ou sur les réseaux sociaux (ci-après le « **Site** ») dans les conditions ci-après.

ARTICLE 1 – ACCEPTATION ET MODIFICATION DES CGU

La participation au Programme AU BUREAU LOVERS et la création d'un compte sur le Site impliquent la connaissance et l'acceptation pleine et entière de l'intégralité des CGU, ainsi que les conditions particulières relatives.

L'inscription et la participation au Programme AU BUREAU LOVERS sont soumises à l'acceptation et au respect des CGU. En adhérant au Programme AU BUREAU LOVERS, vous êtes présumé, en votre qualité de Membre, avoir pris connaissance et connaître les CGU, les avoir acceptées dans leur intégralité, sans exception ni réserves.

Du fait des évolutions possibles du Programme AU BUREAU LOVERS, nous nous réservons la possibilité de modifier les CGU et de prendre toute décision qu'elle estimerait nécessaire et utile pour leur application et interprétation. Les CGU applicables seront celles correspondant à la version la plus récente mise en ligne. Aussi, nous vous invitons donc à régulièrement vous rendre sur le Site afin de consulter la dernière version des CGU accessible sur le Site sur l'onglet CGU.

Par ailleurs B&C Développement Franchise se réserve également le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre, ou annuler le Programme AU BUREAU LOVERS et les avantages qui le composent, si les circonstances l'exigent.

Si une ou plusieurs stipulations des CGU sont déclarées nulles ou caduques par application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision judiciaire définitive émanant d'une juridiction compétente, les autres stipulations demeureront valables et applicables.

ARTICLE 2 – CONDITIONS ET MODALITE DE SOUSCRIPTION AU PROGRAMME

1. Eligibilité au Programme AU BUREAU LOVERS

Le Programme AU BUREAU LOVERS est destiné et conçu pour des personnes physiques majeures soit 18 ans.

Un Membre ne peut souscrire qu'une seule fois au Programme AU BUREAU LOVERS, les comptes multiples sont interdits.

B & C Développement Franchise se réserve la possibilité de demander tout document permettant de justifier l'identité de la personne.

2. Adhésion au Programme AU BUREAU LOVERS

L'inscription au Programme AU BUREAU LOVERS est gratuite et est strictement personnelle ainsi le compte ne peut être cédé. L'inscription s'effectue uniquement en ligne sur aubureauovers.fr dans les conditions décrites ci-après.

Pour s'inscrire au Programme AU BUREAU LOVERS et profiter de ses avantages, vous devez créer un compte sur le Site. Dans la rubrique « Je rejoins le Club » il est nécessaire de renseigner les champs suivants :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Age
- Etablissement AU BUREAU préféré
- Courriel
- Mot de passe
- Préférences parmi les thèmes disponibles (par exemple, sans que cette liste soit exhaustive, Le Sport, La Bière, Le Foot)

Il est possible de prendre connaissance sur cette page des Présentes conditions générales d'utilisation.

Les formulaires contenant des données incomplètes ou erronées ne seront pas pris en compte. En cas de changement de vos coordonnées, vous devrez modifier vos informations personnelles dans la rubrique "Mon profil" depuis votre espace personnel.

Par ailleurs, il appartient au Membre de garder ses informations strictement confidentielles et de ne pas les communiquer à des tiers, afin d'éviter autant que possible tout risque d'intrusion sur son compte et l'utilisation du Programme AU BUREAU LOVERS auquel il a adhéré à son insu par des personnes non autorisées. Ainsi la responsabilité de B&C Développement Franchise et des Restaurants Participants ne sauraient être engagées pour toute utilisation du compte du Membre par un tiers qui aurait eu accès à son identifiant de connexion, à son mot de passe de quelque manière que ce soit.

En cas de perte ou d'oubli par le Membre de son mot de passe, le Membre aura la possibilité de cliquer sur un lien prévu à cet effet. Le Membre recevra un courriel à l'adresse électronique renseignée lors de l'inscription lui permettant de réinitialiser son mot de passe.

L'adhésion au Programme AU BUREAU LOVERS est à durée indéterminée. Le Membre est en droit de mettre fin à tout moment à son adhésion en allant sur « Mon profil » et en cliquant sur « Je supprime mon compte » en notifiant sa volonté (directement sur le compte membre)

Il est possible au Membre de supprimer à tout moment son adhésion au Programme AU BUREAU LOVERS. La suppression du Programme AU BUREAU LOVERS entraîne la perte des Avantages acquis ou en cours d'acquisition.

En s'inscrivant au Programme AU BUREAU LOVERS, le Membre a la possibilité de recevoir les communications de l'enseigne AU BUREAU.

Pour plus d'information sur le traitement des données personnelles, le Membre peut consulter la Politique de Protection des données personnelles sur le Site.

ARTICLE 3 – LES OFFRES ET AVANTAGES DU PROGRAMME AU BUREAU LOVERS

Les offres disponibles

Accessible toute l'année :

- aux différents jeux-concours mis en place par la société B&C Développement Franchise est disponible directement sur le Site ;
- aux playlists créées par AU BUREAU sur les plateformes Spotify et Deezer, il est précisé qu'il n'est pas nécessaire de détenir un compte sur ces plateformes pour avoir accès aux playlists ;
- à l'actualité AU BUREAU via un lien de redirection sur le Site ;
- à la presse en ligne gratuite via Propress.

ARTICLE 4 – EVOLUTION DU PROGRAMME AU BUREAU LOVERS

Tout ou partie des règles, droit et avantages exposés dans les présentes CGU pourront être modifiés ou supprimés, temporairement ou définitivement, à tout moment et sans préavis.

Dans pareil hypothèse, les droits et avantages relatifs à une offre acquise par le Membre à la date de la suppression ou de modification, lui resteront dus. Toutefois, les droits et avantages modifiés ou supprimés pour l'avenir n'ouvriront aucun droit à indemnisation en faveur du Membre.

Le Membre peut s'il n'accepte pas les modifications des CGU, résilier son adhésion au Programme AU BUREAU LOVERS et renoncer aux avantages du programme.

B&C Développement Franchise se réserve le droit de mettre fin au Programme AU BUREAU LOVERS à tout moment. En cas d'un arrêt définitif, les Membres seront informés au minimum quinze (15) jours avant cet arrêt. Les offres en cours de validité, obtenues par les Membres lui resteront dues jusqu'à la fin de leur période de validité.

ARTICLE 5 – DESACTIVATION

Le Membre peut à tout moment désactiver son compte en se connectant sur son espace Membre.

En cas de non utilisation de son compte Membre pendant une période continue de trois (3) ans à compter de son inscription, B&C Développement Franchise se réserve le droit de désactiver le compte Membre en question.

ARTICLE 6 – PROTECTION DES DONNEES

Les données personnelles communiquées dans le cadre de la participation au Programme AU BUREAU LOVERS sont soumises à la politique de protection des données personnelles de B&C Développement Franchise disponible sur https://www.aubureau-lovers.fr/mentions_legales

En ayant recours au Programme AU BUREAU LOVERS, le Membre consent que la société B&C Développement Franchise puisse recueillir des données à caractère personnel le concernant, afin notamment de pouvoir gérer le Programme, lui faire part d'informations relatives aux services et aux actualités de l'enseigne AU BUREAU, lui proposer des offres personnalisées, réaliser des études

statistiques et d'analyse et communiquer ses informations à des fins commerciales aux partenaires du Programme AU BUREAU LOVERS.

Le Membre est invité à consulter notre politique de protection des données personnelles et notre politique relative aux cookies disponibles https://www.aubureau-lovers.fr/mentions_legales qui décrivent la façon dont B&C Développement Franchise en sa qualité de responsable de traitement collecte, utilise, protège et partage les données personnelles de ses contacts, ainsi que les droits dont disposent les Membres relativement à leurs données personnelles.

ARTICLE 7 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques qui apparaissent dans le cadre du Programme AU BUREAU LOVERS sont des marques déposées et/ou protégées par le droit des marques. Tout usage desdites marques sans autorisation constitue une contrefaçon.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITES

- Engagement et Responsabilité du Membre

En votre qualité de Membre du Programme AU BUREAU LOVERS, vous vous engagez à utiliser votre compte et les offres/avantages conformément aux dispositions visées dans les présentes CGU.

B&C Développement Franchise se réserve le droit de vous radier du Programme AU BUREAU LOVERS à tout moment et sans préavis si vous avez enfreint les présentes CGU ou si l'utilisation de votre compte est abusive, non autorisée ou frauduleuse. Vous perdez alors tout droit d'utilisation des avantages dont vous bénéficiez.

- Responsabilité B&C Développement Franchise

La responsabilité de B&C Développement Franchise ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnement du Programme AU BUREAU LOVERS, qu'elle qu'en soit la cause. En cas d'anomalie résultant notamment d'une erreur technique ou matérielle ou d'un bug informatique, le Membre du Programme AU BUREAU LOVERS ne pourra en exiger le bénéfice ni en demander le remboursement. De même la responsabilité de B&C Développement Franchise ne pourra être engagée pour un risque inhérent à l'utilisation du réseau Internet tel que la perte de données, intrusion, virus, rupture du service ou tout autre risque assimilé.

Enfin, la responsabilité de B&C Développement Franchise ne saurait être engagée directement ou indirectement en cas d'incidents et/ou accidents de quelque nature que ce soit qui pourraient survenir lors de la jouissance des Avantages du Programme AU BUREAU LOVERS et d'une manière générale, du fait de toute insatisfaction à l'occasion de la jouissance de ces avantages.

Dès lors qu'une anomalie aura été découverte ou portée à la connaissance de B&C Développement Franchise, il sera procédé dans les meilleurs délais à la régularisation du compte. A cet égard, les offres dûment collectées sur le compte par le Membre avant l'anomalie seront conservées, sauf cas de force majeure rendant impossible la récupération des informations liées aux comptes.

ARTICLE 9 – RECLAMATIONS – SERVICE CONSOMMATEUR

Les demandes, questions, contestations ou réclamations concernant le Programme AU BUREAU LOVERS, devront être soumises au service marketing via l'adresse mail : lovers@aubureau.fr. Vous pouvez également nous contacter par courrier à l'adresse suivante : B&C Développement Franchise – Service Marketing, 59 rue de Tocqueville 75017 Paris.

ARTICLE 10 – LOI APPLICABLE

Les présentes CGU sont soumises à la loi française indépendamment des conflits de dispositions légales. Les tribunaux français sont seuls compétents pour tout conflit relatif à ces CGU.